



# Union Européenne

Revue de la Délégation de la Commission européenne en Algérie



## L'UE a élu son premier Président permanent : Herman van Rompuy

Herman van Rompuy, Premier ministre de la Belgique, Carl Bildt, Premier ministre de la Suède, Joao Durao Barroso, Président de la Commission européenne, la Baronne Catherine Ashton, nouvelle Haute représentante et Vice-présidente de la Commission européenne pour la Politique extérieure et la Politique de sécurité de l'UE

- ★ Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PMEII)
- ★ Rapport de l'UE sur les dommages de la guerre de Gaza
- ★ Chute du mur de Berlin: 20 ans après



Délégation de la Commission européenne en Algérie

## Etats membres de l'Union Européenne en Algérie



**Ambassade d'Allemagne**  
165, chemin Sfindja - Alger  
Tél: 021. 74.31.83 - 021.74.19.41 - 021. 74.19.56  
Fax: 021. 74.05.02/11



**Ambassade de Grèce**  
60, Bd Bougara - EL Biar  
Tél.: 021.79.79.16 - 021.92.12.28 - 021.92.34.91  
Fax: 021.92.34.90



**Ambassade d'Autriche**  
Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69.10.34 - 021.69.10.91  
Fax: 021.69.12.31 - 021.69.12.32



**Ambassade de Hongrie**  
18, Avenue des Frères Oughlis - El Mouradie  
Tél.: 021.69.79.75 - 021.69.79.77 - 021.69.74.54  
Fax: 021.6981.86



**Ambassade de Belgique**  
22, chemin Youcef Tayebi - El Biar  
Tél.: 021. 92.26.20 - 021.92.43.20 - 021. 92.24.46  
Fax: 021.92.50.36



**Ambassade d'Italie**  
18, Rue Ouidir Amellal - El Biar  
Tél.: 021.92.25.50 - 021.92.23.30  
Fax: 021.92.59.86



**Ambassade de Bulgarie**  
13, Boulevard Colonel Bougara - El Biar  
Tél.: 021.23.00.14 - 021.23.01.21  
Fax: 021.23.05.33



**Ambassade des Pays-Bas**  
Chemin Cheikh EL Ibrahimi - El Biar  
Tél.: 021.92.28.28 à-30  
Fax: 021.92.29.35



**Ambassade du Danemark**  
12, avenue Emile Marquis, Djenane El Malik- Hydra  
Tél.: 021. 69.22.34 - 021.69.35.67  
Fax: 021. 59.48.28



**Ambassade du Portugal**  
7, Rue Mohamed Khouri - El Biar  
Tél.: 021.92.40.76 - 021.92.76 - 021.92.53.14  
Fax: 021. 92.53.13



**Ambassade d'Espagne**  
Chemin Mohamed Chabane - El Biar  
Tél.: 021.92.27.13 - 021.92.27.52 - 021.92.27.89  
Fax: 021.92.27.19



**Ambassade de Pologne**  
104, Hai El Binaa - DelyBrahim  
Tél.: 021.91.77.82 - 021.91.77.83 - 021.91.77.83  
Fax: 021.91.78.04



**Ambassade de France**  
Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69.24.88  
Fax: 021.69.13.69



**Ambassade de Roumanie**  
24, Rue Arezki Abri - Hydra  
Tél.: 021.60.08.71 - 021.69.34.89  
Fax: 021.69.36.42



**Ambassade de Finlande**  
10, Rue des Cèdres - El Mouradie  
Tél.: 021.69.29.25  
Fax: 021.69.16.37



**Ambassade de Suède**  
Rue Olof Palme - Hydra  
Tél.: 021. 69.23.00 - 021. 69.26.64  
Fax: 021.69.19.17



**Ambassade de Grande-Bretagne**  
12, Rue Slimane Amirate, colonne Varol - Hydra  
Tél.: 021.23.00.92 - 021.23.00.92  
Fax: 021.23.00.27



**Ambassade de la République Tchèque**  
03, Chemin du Ziryab - Télemlly  
Tél.: 021.23.00.56  
Fax: 021.23.01.03 - 021.23.01.33

### Ont contribué à ce numéro:

Abderrezak Khiar - Agnès Guillaud - Luz Estupinan Felipe - Wahiba Labreche - Amar Aouidef - Bernard Seggara - Sophie Huet Guerriche - Stephane Devaux - Sylvia Favret

### Délégation de la Commission européenne en Algérie

Domaine Ben Ouadah, Avenue du 11 Décembre 1960, Val d'Hydra El-Biar Alger  
Tél. : (213) (0)21. 92.36.40/41 Fax: (213)(0)21. 92.36.81  
E-mail: mailto:deldza.cec.eu.int Site web: http://www.deldza.ec.europa.eu/

## Edito

Le mot de la délégation

### Coopération UE-Algérie

- Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PMEII)
- Programme d'Appui à la Facilitation du Commerce (FACICO)
- Programme d'action 2009 : emploi et enseignement supérieur
- Programme ONG II - Association Assala
- Projet de lutte contre la maltraitance des enfants en Algérie

### Aide aux palestiniens

- L'Union Européenne réitère son appel urgent pour des pourparlers de paix au Moyen-Orient
- Don de 13 millions d'euros de l'UE au Programme de création d'emplois de l'UNRWA à Gaza
- 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'UNRWA
- Rapport de l'UE sur les dommages de la guerre de Gaza
- Visite de Javier Solana dans les Territoires Palestiniens
- Création de sentiers du patrimoine à travers la zone de Ramallah

### Coopération régionale

- Invest in Med
- Euro Med Héritage:
  - Présentation du programme Euromed Héritage
  - Musée Virtuel «Découvrir l'art islamique
  - Projet REMEE : Redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau

### Union européenne

- Les grandes lignes directrices de la prochaine Commission européenne
- Chute du mur de Berlin : 20 ans après
- Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe du Parlement européen
- Sommet du G20 de Pittsburgh du 24-25 septembre 2009
- Les perspectives de la conférence de Copenhague en décembre 2009 sur les changements climatiques

### Les échos

- Cérémonie de remise des prix du Concours de dessin égalité des genres
- Des écrivains algériens et européens ouvrent le débat à Alger
- Un algérien lauréat du prix «Réagissez» du concours Eurojar
- Rapport de la coopération algéro-européenne 2008
- Prix Sakharov 2009
- Dépollution de la Méditerranée
- Atelier sur la promotion du dialogue à travers l'Art dans la région Euro-Med : «Créativité, mobilité et dialogue»
- Fondation Anna Lindh



## Le mot de la délégation

### **L'Union européenne se dote d'un leadership qui lui permettra d'agir dans le XXI siècle**



Laura Baeza

Dans ce numéro, nous avons décidé de mettre en exergue deux événements importants : le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du Mur de Berlin et l'entrée en vigueur le premier décembre prochain du Traité de **Lisbonne**, après un «oui» massif du peuple irlandais au référendum et les ratifications de la République tchèque et de la Pologne.

Le monde a célébré le 9 novembre le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du Mur de Berlin. La Commission européenne avait prévu plusieurs activités pour fêter cet anniversaire afin de souligner les valeurs communes et les liens qui unissent les Européens, à savoir : la démocratie, la liberté et la solidarité.

Il s'agit d'un événement capital dans l'histoire du monde et de la construction européenne en particulier, puisqu'il marque la fin de la division du continent en deux blocs et le début de la marche vers la réunification. Ainsi, l'Allemagne a été réunifiée et, vingt ans après, une dizaine de pays de l'Europe centrale et orientale ont rejoint l'Union européenne et d'autres s'apprêtent à le faire.

L'élection, en juin dernier, à la Présidence du Parlement européen de Monsieur **Jerzy Buzek**, ancien dirigeant de Solidarnosc, syndicat qui a mené la lutte contre le système communiste, est un symbole de cette intégration rapide des anciens pays du Bloc de l'Est à l'Union européenne.

L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne est un bond en avant fondamental car il apportera d'importantes améliorations afin, notamment, de faciliter le fonctionnement et l'efficacité de l'UE à 27 membres.

Les Etats membres de l'UE ont décidé unanimement le 19 novembre de propulser le Premier ministre belge, **M. Herman Van Rompuy** au poste du premier Président permanent de l'UE, avec un mandat de deux ans et demi. Il sera la tête visible de l'UE. Le Président remplacera la présidence rotatoire lors des réunions du Conseil européen et représentera l'UE à niveau mondial.

Dans un monde globalisé en constante mutation, l'UE est confrontée à de nombreux enjeux tels la mondialisation, la crise économique et financière,

le changement climatique, l'approvisionnement énergétique.

Comme l'a souligné le président de la Commission européenne, Monsieur Manuel Barroso : *«le Traité de Lisbonne «donne à l'Union européenne la capacité d'agir au XXI<sup>e</sup> siècle»*.

Parmi les changements, le Traité impulsera plus de démocratie et de transparence au fonctionnement de l'UE notamment en octroyant de nouvelles compétences au Parlement européen (renforcement de ses fonctions législatives et budgétaires) et élargissant la participation des parlements nationaux aux travaux de l'UE. Par ailleurs, il accorde la reconnaissance d'un droit de pétition pour les citoyens européens qui pourront participer directement à la vie de l'UE.

Au niveau institutionnel, l'Union européenne aura plus de visibilité car elle disposera désormais d'une personnalité juridique et sera représentée sur la scène internationale par un Président, nommé pour une durée renouvelable de deux ans et demi. Le fait de donner un visage à l'Union permettra de renforcer la cohérence de son action extérieure et son influence dans le monde.

Toujours au plan extérieur, la diplomatie européenne pourra désormais parler d'une seule voix grâce à la nomination, aussi le 19 novembre, par les chefs d'état de l'UE d'une Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Mme **Catherine Ashton** sera, au même temps, vice-présidente de la Commission européenne et disposera pour mener la politique étrangère d'un service d'action extérieure. La Délégation de la Commission européenne en Algérie sera directement concernée par la mise en place de ce service et deviendra la Délégation de l'Union européenne.

L'Union européenne aura donc les moyens pour mieux se faire entendre de ses partenaires mondiaux et affirmer ses principes à savoir la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits humains et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, l'égalité et la solidarité.

*Laura Baeza*

## Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME II)

### De nouvelles opportunités pour la mise à niveau, la maîtrise de la qualité et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication

*Le «Programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'information et de communication» (PME II) a formellement démarré en mai 2009 avec l'arrivée de l'équipe d'assistance technique. Son Comité de Pilotage a été installé le 28 juin 2009, en présence du Ministre de la PME et de l'Artisanat.*



Première réunion du Comité de Pilotage du programme PME II à la présence du Ministre de la PME Monsieur Mustafa BENBADA

Ce programme, avec une contribution de l'UE de 40 millions d'€, s'insère dans un contexte économique où la question de la compétitivité des PME est primordiale. Son objectif est d'améliorer la compétitivité des PME algériennes pour leur permettre de reconquérir le marché intérieur, mais aussi pour se développer à l'international, ce qui leur permettrait de profiter des possibilités offertes par les accords internationaux et par l'ouverture du marché.

La coopération entre Algérie et l'Union européenne dans le secteur économique est aujourd'hui consolidée, grâce à la mise en œuvre des programmes tels que le programme d'appui aux PME (PME I) et le programme d'appui à la Restructuration Industrielle et à la Privatisation (ARIP). Le

nouveau programme PME II se base sur ces expériences, tout en apportant des innovations importantes :

Tout d'abord, la deuxième phase de l'appui au PME algériennes, se fait en collaboration avec **3 bénéficiaires**: le Ministère de la PME et de l'Artisanat (chef de file), le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements et le Ministère des Postes et des Télécommunications.

L'adoption d'une **approche filière et d'expériences pilotes** prévoit un soutien technique pour un maximum de 200 PME ce qui leur permettra d'aller beaucoup plus loin dans leur processus de mise à niveau. A cette approche, s'ajoutent des activités de **dissémination** des résultats au sein des filières concernées et des associations professionnelles.

Des activités spécifiques dans le **domaine de la qualité** auprès des PME et également au niveau institutionnel, avec un appui à des institutions comme IANOR<sup>1</sup>, ALGERAC<sup>2</sup> et ONML<sup>3</sup>.

Enfin une attention particulière sera portée à la **maîtrise de nouvelles technologies d'information** dans les PME.

L'expertise algérienne joue aussi un rôle important. En effet, le programme a intégré un groupe d'experts algériens qui accompagnent l'équipe internationale dans les différentes activités dans le but, d'une part, de pérenniser les connaissances acquises pendant le programme, et, d'autre part, de prolonger l'impact du programme même après sa fin officielle.

Un atelier de lancement du programme auprès des PMEs sera organisé avant la fin de l'année.

Exemple d'usine de production algérienne



Quelques données clés sur le programme d'appui aux PME (PME I, 2001-2008)

Ce programme, qui a bénéficié d'un financement de 57 millions d'euros, jouissait d'une excellente coopération avec le Ministère de la PME et de l'Artisanat. Selon l'évaluation finale, ce programme a eu un impact très concret et a enregistré de très bons résultats. Un exemple en est le fait que plus de 450 PME ont été accompagnés dans des actions de mise à niveau.

### Impact du programme auprès des PME

- Croissance du taux d'encadrement supérieur entre 10% et 300% ;
- Certification Qualité pour 17% des PME interviewées : ISO 9000, ISO 14000, Certification CE pour l'accès à des marchés d'entreprises internationales basées en Algérie ;
- Croissance du chiffre d'affaires entre 10% et 300% ;
- Montée en compétences des ressources humaines par la formation et les conseils ;
- Mise en place d'infrastructures TIC sécurisées et appropriation de logiciels de gestion ;

<sup>1</sup>IANOR: Institut Algérien de Normalisation    <sup>2</sup>ALGERAC: Organisme algérien d'Accréditation

<sup>3</sup>ONML: Office National de Métrologie Légale

## Programme d'Appui à la Facilitation du Commerce (FACICO)



Siège de l'unité d'appui au programme (UAP)

*La Convention de financement du programme d'appui à la facilitation du commerce a été signée entre les Autorités algériennes et l'Union européenne le 5 Avril 2007, pour une durée d'un peu moins de 4 ans. La date de fin du programme est le 31 décembre 2010. Le montant total du budget est de 6.250.000€, dont 5.000.000€ de contribution Communautaire.*

Le programme s'inscrit dans le cadre des réformes économiques lancées par l'Algérie et dont le secteur du commerce est l'une des priorités. Il s'agit de relever trois défis majeurs dans les domaines de l'intégration de l'économie algérienne à la zone de libre échange avec l'UE et de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), entamée depuis 1998. Et enfin, et non moins important, de remédier aux dysfonctionnements du marché local, en luttant contre la prolifération du commerce informel qui s'accompagne du développement

de pratiques anticoncurrentielles et qui place sur le marché de biens de qualité douteuse ou des contrefaçons.

Les bénéficiaires directs du programme sont le Ministère du Commerce et ses démembrements, la Direction Générale des Douanes, les juges des « Cours de Wilaya » et les organisations civiles (association de consommateurs) et professionnelles du secteur.

L'objectif est de faciliter le processus de

libéralisation de l'économie algérienne, d'accroître son intégration dans l'économie mondiale et de contribuer au renforcement des capacités des structures du Ministère du Commerce. Le projet apportera aussi un appui à la politique du gouvernement algérien dans sa lutte contre les dysfonctionnements qui affectent la sphère commerciale. Le renforcement des capacités du Ministère du Commerce dans la mise en œuvre des accords internationaux et la mise en place de dispositifs visant la protection et la sécurité des consommateurs sont également visés. Enfin, un volet du projet concerne la modernisation et l'efficacité des structures de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude.



Équipe de l'unité d'appui au programme.

## Entretien avec M. BELAHDA Directeur du projet FACICO

**«La Facilitation du Commerce est une question essentielle pour les exportateurs»**

Dans cet entretien, le Directeur du Programme Aide à la Facilitation du Commerce revient sur les principaux objectifs et activités du programme.

### 1. Aider l'Algérie à mieux gérer son ouverture économique en s'adaptant aux règles du commerce sur le marché européen.

**A.B.:** Dans une large mesure, le programme FACICO renforce la collaboration et l'entente entre l'administration publique, et en particulier les services du Ministère du Commerce, et les entreprises qui font directement face au défi du marché ouvert. Je citerai trois exemples de cette collaboration, soutenue et enrichie par la contribution du programme FACICO :

- En complément et en appui aux actions du Ministère du Commerce dans la mise en place des outils devant faciliter aux entreprises algériennes l'accès aux marchés extérieurs exigeants, notamment européens, le programme FACICO aidera ALGEX à accroître l'efficacité et la performance de son outil informatique et à dispenser des formations pertinentes au bénéfice de ses cadres. De la même manière, et pour permettre aux entreprises d'offrir des produits de qualité sur les marchés extérieurs, FACICO assistera le Ministère du Commerce dans son action visant à renforcer l'institution qui gère les laboratoires de contrôle de la qualité, le CACQE, notamment par une contribution à l'amélioration de l'organisation et des méthodes de travail, qui doivent



Belahda, Directeur du projet.

convient de signaler que le Ministère du Commerce a souhaité collaborer en priorité avec les associations de protection des consommateurs, qui bénéficieront également des activités du programme.

### 2. Les activités liées à ce programme

**A.B.:** Les activités liées au Programme FACICO ont été établies en fonction des besoins du Ministère du Commerce et des institutions qui lui sont associées : il s'agit pour l'essentiel d'assistance technique et de formation.

Il faut relever ici que les activités prévues apporteront à leurs bénéficiaires un soutien technique, laissant aux services bénéficiaires l'entièvre maîtrise des objectifs et des résultats du programme.

Les activités entreprises par FACICO, pour une durée de 18 mois, sont inscrites dans un document intitulé 'Devis Programme', qui exprime la cohérence des choix d'activités entreprises dans les trois composantes du Programme [(1) le commerce extérieur; (2) la protection du consommateur ; (3) la surveillance et le contrôle des marchés].

Parmi celles déjà lancées, je citerai en particulier l'activité relative à la création de bases de données ainsi qu'à la rédaction des textes d'application de la loi sur la protection du consommateur.

### 3. L'accompagnement de l'UE peut-il être bénéfique pour l'Algérie, en matière de gestion du commerce à l'intérieur et à l'extérieur du pays ?

**A.B.:** Il est naturellement fondamental que l'Algérie demeure libre de ses décisions

et de l'organisation qu'elle donne à son commerce. Il est, par ailleurs, clair que tous les pays d'une économie aujourd'hui mondialisée en viennent à rechercher et à mettre en œuvre les 'meilleures pratiques' qui accroîtront leur chance de tirer profit du système économique mis en place. C'est ce que nous recherchons en nous appuyant sur le Programme FACICO.

Il faut également ajouter que le 'partenariat' qui est offert à travers FACICO, donne aux bénéficiaires la possibilité de créer des liens professionnels et pourquoi pas d'amitié avec des interlocuteurs compétents et différents. FACICO est, de ce point de vue très enrichissant: l'accompagnement est bénéfique à notre Ministère, mais

il l'est certainement aussi pour les experts qui collaborent avec nos collègues et qui apprennent à mieux connaître l'Algérie et sa volonté de progrès.

#### 4. L'avenir de la coopération dans le domaine commercial

**A.B.:** Les échanges s'intensifient à travers la Méditerranée. Il est de l'intérêt bien compris de l'Europe que les marchés qui se développent dans ce contexte, dans des pays tels que l'Algérie, soient équilibrés et viables. C'est loin d'être le cas. Les raisons qui créent ces déséquilibres sont très nombreuses et le rétablissement d'un système offrant une plus grande visibilité demandera des

efforts considérables. Ce que nous apprend un programme tel que FACICO est l'importance d'une progression méthodique et organisée vers un marché équilibré. Il convient de résoudre pas à pas et de manière approfondie les difficultés de l'expansion commerciale algérienne, pour autant que cela dépende de notre administration. Il faudra le faire en analysant les difficultés des différents points de vue. La coopération technique nous y aide. Elle nous aidera à résoudre ces difficultés en y posant les jalons, avec cohérence et continuité. Mais il faudra sans doute le faire aussi avec créativité, en améliorant, par exemple, les ponts et les interactions entre les différents programmes de coopération.

## Programme d'action 2009 : emploi et enseignement supérieur

*La Commission européenne a adopté le Programme d'Action Annuel 2009 en faveur de l'Algérie d'un montant de 35,6 millions d'euros. Ce programme cible l'amélioration de l'employabilité en Algérie, notamment des jeunes, en appuyant les stratégies de réforme et modernisation du gouvernement dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'emploi.*

Le Programme d'Action Annuel 2009 financera les deux actions suivantes :

### (1) Programme d'appui à la réforme de l'enseignement supérieur (21,5 millions d'Euros).

Il s'agit d'un soutien à la stratégie du gouvernement dans le domaine de l'enseignement supérieur à travers de l'assistance technique, des formations, des échanges et des partenariats. L'objectif est de moderniser le système universitaire tout en développant les mécanismes d'insertion professionnelle des jeunes dans le monde des entreprises.

### (2) Projet d'appui au secteur de l'emploi (14,1 millions d'Euros).

Le but est d'améliorer la promotion et la régulation de l'emploi en Algérie et donc, contribuer à la lutte contre le chômage. Pour ce faire, il faudra élaborer

et déployer un nouveau système d'information stratégique et renforcer les compétences de l'ANEM (l'Agence Nationale de l'Emploi) dans son rôle d'intermédiation sur le marché du travail algérien.

### Contexte

Dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne signé en 2005, l'Algérie bénéficie au total d'une enveloppe de 220 millions d'euros pour la période 2007-2010, financés à travers l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP).

## Programme ONGII - Association Assala<sup>1</sup>

### Création de micro-entreprises pour femmes démunies de la région de Djelfa-Association Assala

*Le projet « création de micros entreprises pour femmes démunies de la région de Djelfa », financé par la Commission européenne dans le cadre du Programme ONG II, a débuté en avril 2008 et s'est achevé fin mars 2009. Il avait comme objectifs de contribuer à la lutte contre le chômage féminin et d'aider à la réinsertion socioprofessionnelle des femmes de la région.*

Le projet visait à soutenir la création d'entreprises et le travail à domicile, à travers



Bénéficiaires d'un projet d'élevage ovin

la création de micro-entreprises pour les femmes. Le projet a appuyé des entreprises dans huit branches d'activités : tissage, couture, coiffure, pâtes et pâtisserie, élevage, informatique, torréfaction et esthétique.

L'association Assala a fourni aux bénéficiaires des outils de travail et des matières premières, mais aussi assuré leur formation en gestion et les a accompagnées dans la gestion de leur projet. Les bénéficiaires ont ainsi acquis de nouvelles com-

pétences permettant d'assurer la viabilité de leur microentreprise. Les actions d'accompagnement et de publicité menées par l'association ont, en outre, facilité l'accès des bénéficiaires aux matières premières et aux circuits de commercialisation de leurs produits finis, particulièrement grâce à leur participation à plusieurs salons locaux et régionaux, organisés par les Wilayates de Djelfa et d'Oran, le Ministère des PME-PMI ainsi que le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Leur travail a été récompensé par le Ministère des PME-PMI et l'association a bénéficié d'une subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour un nouveau projet.

Dès le lancement du projet, la campagne d'information et de sensibilisation menée en direction des bénéficiaires potentielles et des autorités locales a permis de prendre conscience de la forte attente de la population de la région. Les activités prévues par le projet ont permis, avec l'appui des autorités locales (Wilaya, APC), des structures du Programme ONG II et grâce à la forte implication de l'Agence Nationale de Gestion du Micro-Crédit (ANGEM), de l'ADS et de la Direction de l'Action Sociale (DAS), de largement dépasser les objectifs quantitatifs initiaux.

L'association Assala a financé et accompagné 43 micro-entreprises (par rapport à un objectif de 25), élargissant considérablement l'impact du projet.

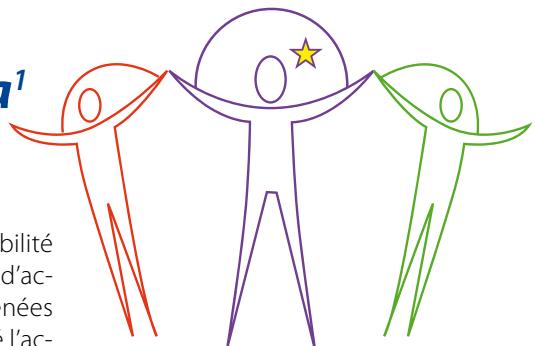


Tableau 1 :

Synthèse des activités et des projets appuyés par le projet

Activités	Bénéficiaires directes	Bénéficiaires directs ou indirects des projets (dont famille)
Tissage traditionnel	17	408
Couture	7	224
Coiffure	4	128
Pâtes alimentaires et pâtisserie	4	96
Elevage	4	64
Informatique	4	48
Torréfaction et mouture de café	2	32
Esthétique	1	24
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>1024</b>

### Programme ONG II

Dans le cadre de la coopération entre l'Union Européenne et l'Algérie, l'Agence de développement social (ADS), met en œuvre le Projet d'appui aux associations algériennes de développement (ONG II). Il a démarré en 2006 et a pour but de consolider et renforcer les capacités du mouvement associatif algérien. Le programme ONG II a également contribué au financement de plus de 130 associations de développement social par le financement de leurs projets dans différents domaines d'activité, à travers 38 des 48 wilayas que compte l'Algérie. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet ONG I réalisé entre 2000 et 2004.

<sup>1</sup> «Authenticité»

## Projet de lutte contre la maltraitance des enfants en Algérie

### L'Association Psychologie, Son et Image (PSI)

L'Association Psychologie, Son et Image (PSI) est une association nationale de psychologie qui œuvre, à travers la psychologie, le son et l'image, et ce depuis sa création en 1991, pour les droits fondamentaux de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.



L'Association PSI, a lancé, depuis février 2007, un projet de lutte contre la maltraitance des enfants dans les communes de Khemis-El-Kechna et Bab Ezzouar.

L'objectif général du projet est la réduction de la maltraitance des enfants par l'application des textes existants et de la Convention des Droits de l'Enfant dans l'ensemble du pays, et en particulier dans les zones rurales. Le projet bénéficie du soutien financier de la Commission européenne, qui a octroyé au projet un peu plus de 98.000 EUR sur 36 mois.

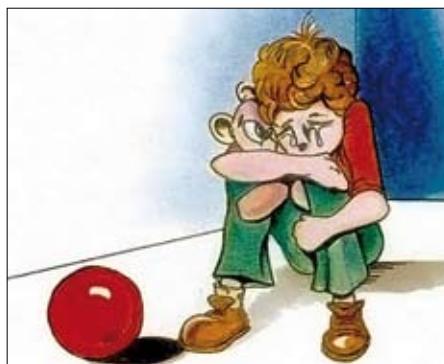
Le projet a pour objectif de :

- Contribuer à identifier, analyser et sensibiliser l'opinion publique aux processus de maltraitance, donner plus de «visibilité» à ce phénomène occulté.

- Contribuer à la définition des mesures de protection judiciaire, psychologique, sociologique et médicale, en vue de la mise en place d'un dispositif global de prévention et de lutte.
- Réduire la prévalence des mauvais traitements aux enfants par la création de 2 centres «de défense et de protection de l'enfant».

Dans le cadre de ce projet une enquête exploratoire a été menée en 2008 auprès de 480 familles des villages relevant de Khemis El Khechna et d'autres communes. Cette étude a permis d'établir des programmes de sensibilisation «au rôle des parents» dans le but d'améliorer les attitudes parentales et à aider les familles dans leurs relations avec les enfants.

*« Nous sommes de plus en plus convaincus, qu'il peut être bénéfique d'éduquer et de former les parents et les futurs parents dans ce domaine, qu'ils soient citadins ou ruraux »,* souligne la présidente de l'association PSI, Mme Gamra Doumandji.



Des campagnes de sensibilisation et d'information au sein des écoles, avec la participation des parents, enseignantes et élèves, ont été organisées par l'association.

Grace au soutien de la Commission européenne, deux centres pluridisciplinaires pour « la défense et la protection des droits de l'enfant » ont été créés à Khemis-El-Khechna et Bab Ezzouar, et une bibliothèque active a été créée à Sbâat. Ces centres offrent aux enfants et aux jeunes des activités variées, les protégeant des dangers de la rue. Ils retrouvent le goût des jeux normatifs dans un environnement favorable pour renouer avec le milieu social.

Les centres offrent différents espaces aux enfants et jeunes: un espace d'écoute et prise en charge psychologique, un espace alphabétisation pour les enfants déscolarisés et enfants travailleurs, un espace bibliothèque active, un espace apprentissage aux métiers pour les filles déscolarisées, un espace activités physiques et sportive et un espace loisir et animation.

## L'Union Européenne réitère son appel urgent pour des pourparlers de paix au Moyen-Orient

*L'Union européenne a réitéré son appel à l'Autorité palestinienne et au Gouvernement d'Israël d'entamer des négociations de paix sérieuses dès que possible, en respectant le droit international et les accords antérieurs, y compris l'exécution de leurs obligations de la feuille de route.*

Dans une déclaration lue au nom de l'Union européenne par Carl Bildt, Ministre des Affaires étrangères suédois, lors du débat au Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, l'UE a réaffirmé la nécessité d'une solution politique, avec un État palestinien indépendant et démocratique, continu et viable, vivant en paix et en sécurité avec l'État d'Israël.

*«Une solution durable à la crise de Gaza doit être réalisé par la pleine application de la résolution 1860 du Conseil de sécurité des Nations unies. L'Union européenne demeure gravement préoccupée par la situation humanitaire à Gaza et demande l'ouverture immédiate et inconditionnelle*

*des points de passage pour les flux d'aide humanitaire, de marchandises commerciales et de personnes à destination et en provenance de Gaza». avait déclaré le ministre suédois.*

L'UE a salué «*la volonté déclarée du gouvernement israélien pour promouvoir le développement économique de la Palestine*», mais elle est resté «*profondément préoccupé par la poursuite des activités de colonisation, de démolitions et les expulsions dans les Territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est*».

Elle a également exprimé sa préoccupation par rapport aux incidents survenus à Jérusalem-Est au mois d'octobre dernier. «*Nous avons suivi de près la situation autour de la mosquée Al Aqsa et le Mont du Temple / Haram al Sharif. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de tout acte de provocation qui pourrait envenimer les tensions ou engendrer la violence. Chacun doit prendre des mesures pour*

*éviter l'escalade. S'il doit y avoir une véritable paix, une voie doit être trouvée pour résoudre le statut de Jérusalem comme future capitale de deux Etats».*

La déclaration a également exprimé l'encouragement continu de l'Union européenne en faveur d'une réconciliation inter-palestinienne derrière le président Mahmoud Abbas et le soutien aux efforts de médiation déployés par l'Egypte et la Ligue arabe. Enfin, l'UE est favorable à un règlement durable des conflits entre Israël et la Syrie et entre Israël et le Liban. La déclaration conclue que l'UE s'était engagée à évaluer le rapport de la «Fact Finding Mission» des Nations unies sur le conflit de Gaza, qui contient des allégations concernant des violations graves du droit international humanitaire, en soulignant que «*l'une des priorités fondamentales de l'Union européenne en matière de droits de l'homme est la lutte contre l'impunité*».

## Don de 13 millions d'euros de l'UE au Programme de création d'emplois de l'UNRWA à Gaza



*La Commission européenne a annoncé une contribution de 13 millions d'euros pour soutenir le Programme de création d'emploi de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).*

Les 13 millions d'euros pourront contribuer à

la création d'emploi pour plus de 17.000 bénéficiaires direct, pour atteindre un total de 105.384 bénéficiaires directs et indirects dans le cadre du programme. Plus de 1.450.000 jours d'emplois seront générés, une évolution considérable compte tenu de la situation économique actuelle dans la Bande de Gaza.



Il sera consacré à la création d'emplois temporaires visant à atténuer le chômage et la pauvreté, qui continue à régir la vie des gens, avec un taux de chômage de 40%, parmi les plus élevés dans le monde. La contribution annoncée vise deux objectifs: mettre en évidence une fois de plus les difficultés réelles rencontrées par les hommes et les femmes de Gaza et réaffirmer l'engagement de la Commission européenne à les aider afin remédier à ces difficultés.

*«En fournissant des fonds pour la création d'emplois dans le cadre du programme de l'UNRWA, nous pouvons apporter un soulagement immédiat à de nombreuses familles les plus pauvres, et les aider, même*



Karen Abu Zayd UNRWA

*de façon modeste, à retrouver un mode de vie plus normal.», a déclaré Christian Berger, représentant de la Commission européenne à Jérusalem.*

C'est la première fois que la Commission européenne fournit des fonds directement pour le programme d'emploi de l'UNRWA à Gaza.

Grâce à ces fonds, le programme de l'UNRWA donnera la priorité aux projets dans le secteur privé, quasiment effondré, l'aide aux services publics locaux et les prestataires de service, ainsi que le soutien aux activités humanitaires de l'UNRWA dans le domaine du développement humain dans les secteurs de l'éducation, la santé environnementale et de la distribution alimentaire.

Depuis 1971, l'Union européenne a apporté un soutien régulier à l'UNRWA, en devenant le plus grand donateur multilatéral. La contribution de la CE, cette année pour l'UNRWA s'élève à ce jour à 144 M€. Ces fonds proviennent de l'instrument européen de stabilité, en réponse au récent conflit de Gaza.

## 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'UNRWA Un soutien inconditionnel pour les réfugiés palestiniens

Al'initiative des services EuropAid (AIDCO A2), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et au Proche-Orient (UNRWA) a célébré son 60<sup>ème</sup> anniversaire, au Palais d'Egmont en Belgique, à la faveur d'un colloque consacré aux droits économiques, sociaux et culturels des réfugiés palestiniens. Le colloque s'est déroulé en présence de M Thomas Dupla del Moral, directeur au service extérieur de la Commission européenne pour le Proche et Moyen-Orient, Méditerranée du Sud, Mme Karen Abu Zayd, la commissaire générale de l'UNRWA et le commissaire

chargé du Développement et de l'Aide humanitaire, M Karel de Gucht.

*«A l'occasion de notre soixantième anniversaire, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et au Proche-Orient (UNRWA) réaffirme son engagement à garder la foi avec les réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'une solution juste et durable se réalise pleinement et que la présence de l'UNRWA ne soit plus nécessaire» a déclaré la commissaire générale de l'UNRWA.*

Par ailleurs, M Karel de Gucht a rappelé les

conditions de vie difficiles de réfugiés palestiniens et s'est interrogé sur le sens à cet anniversaire. *«Un anniversaire devrait signifier la joie et la fête. Mais sommes-nous vraiment dans cette humeur aujourd'hui à l'occasion du 60e anniversaire de l'UNRWA? Toutefois, cette conférence est certainement une excellente occasion de rendre un hommage sincère à l'ensemble du personnel de l'UNRWA et, en particulier à Karen Abu Zayd, pour leur travail formidable dans des conditions souvent extrêmement difficiles. Ce sont eux qui méritent notre profond respect, de reconnaissance et de gratitude» a-t-il déclaré.*

Depuis 1971, l'Union européenne a régulièrement soutenu l'UNRWA, à tel point qu'elle constitue aujourd'hui son plus important donateur. Depuis l'an 2000, la Commission européenne a participé

à hauteur de plus d'un milliard d'euros à l'UNRWA, soit une moyenne de 110 millions d'euros par an. En plus, près du quart de l'aide totale de l'Office provient du service ECHO, l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne

qui porte assistance et secours d'urgence en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Avec les contributions de ses Etats membres, l'UE finance plus de la moitié du budget de l'UNRWA.

## Qu'est ce que l'UNRWA

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est un programme de l'Organisation des Nations unies destiné à l'aide aux réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Son but est de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux, ce qui fait que les réfugiés palestiniens sont les seuls réfugiés au monde à ne pas dépendre du Haut Commissariat aux Réfugiés. Il a été créé suite à la première guerre israélo-arabe de 1948 par la résolution 302 (IV) du Conseil de sécurité des Nations unies du 8 décembre 1949. Le

mandat de cet organisme, qui devait être temporaire, a été constamment renouvelé par l'Assemblée générale des Nations unies. Il a été étendu jusqu'au 30 juin 2008.

L'UNRWA dispense ses services dans 59 camps. C'est de loin la plus grande agence des Nations unies, avec un personnel de plus de 25 000 personnes, dont 99 % sont des réfugiés palestiniens recrutés localement et œuvrant comme enseignants, médecins ou travailleurs sociaux. L'UNRWA est aussi la seule agence de l'ONU qui soit consacrée à un groupe spécifique de réfugiés.

Selon la définition de l'UNRWA, un

«réfugié de Palestine» est une personne dont le lieu de résidence habituelle était la Palestine entre juin 1946 et mai 1948 et qui a perdu à la fois son domicile et ses moyens de subsistance en raison du conflit israélo-arabe de 1948. La définition de réfugié de l'UNRWA couvre également les descendants des Palestiniens qui sont devenus des réfugiés en 1948. En conséquence, le nombre de réfugiés palestiniens enregistrés est passé de 914 000 en 1950 à plus de 4,4 millions en 2005 et continue à augmenter du fait de l'accroissement naturel de la population. Cette définition extrêmement large du réfugié, qui permet d'englober aussi les descendants, est utilisée uniquement dans le cadre des Palestiniens.

## Rapport de l'UE sur les dommages de la guerre de Gaza

*L'attaque israélienne sur la bande de Gaza au début de cette année a causé des dommages d'une valeur estimé à 514,3 millions d'euros, selon un rapport de la mission dirigée par l'UE.*

Le rapport, produit par le réseau européen des Agences d'exécution du développement EUNIDA, pour l'Office de coopéra-

tion EuropeAid, visait à évaluer le coût des dommages dans des secteurs clés (l'enlèvement des gravats et l'enlèvement des munitions non explosées et des bombes, les bâtiments publics, énergie, eau, eaux usées et déchets solides, les transports, l'agriculture, le secteur privé, les télécommunications et le logement) et à proposer des programmes d'intervention de

la Commission européenne et des États membres et d'autres donateurs.

Les résultats montrent que les moyens de subsistance des habitants de Gaza ont été sévèrement touchés: 84% des dommages ont été infligés à trois secteurs clés: les zones d'habitation, l'agriculture et le secteur privé qui jouent un rôle important dans



la sécurité alimentaire, le développement économique et l'emploi de la population palestinienne.

#### Plus précisément:

100.000 Palestiniens ont été déplacées, à la suite des dommages causés à plus de 15.000 logements, dont 4036 ont été totalement détruits par les attaques israéliennes et 11 512 partiellement détruits.

Plus de 46% des terres agricoles ont été endommagées ou sont devenues inaccessibles en raison du conflit. Le rapport indique que l'impact socio-économique en termes d'emploi et de sécurité alimentaire ne peut pas être sous-estimé, avec près de 30% des travailleurs agricoles ayant perdu leur emploi, et la hausse des prix, tandis que les salaires sont en baisse.

Plus de 700 entreprises commerciales, industrielles et de services ont subi des dommages directs. Déjà gravement touchée par le blocus depuis 2007, 90% de l'activité privée a été frappée de plein fouet par la guerre de Gaza ce qui a causé le licenciement de 94% des travailleurs dans le secteur privé. *«La reprise de ce secteur est essentielle, car elle joue un rôle vital dans le développement économique de la bande de Gaza, y compris l'emploi, et maintenant aussi, de la reconstruction»*, indique le rapport.

L'étendue des dommages causés aux projets de l'UE a été limitée (12.35 millions d'euros), principalement en raison

de la situation à Gaza et en particulier des restrictions d'accès israéliennes, qui ont conduit la CE et les États membres à réduire les investissements d'infrastructure dans la bande de Gaza au cours des dernières années.

Les auteurs du rapport proposent 41 programmes dans 7 secteurs, représentant un montant total de € 514.2 millions d'euros. Les projets vont des priorités à court terme (l'enlèvement des gravats et les projets du secteur privé pour la création d'emplois) aux priorités à moyen terme, (les bâtiments publics, en particulier les écoles et les établissements de santé), aux projets à long terme, qui couvrent le secteur de l'énergie et des routes.



## Visite de Javier Solana dans les Territoires Palestiniens

Le Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), Javier Solana s'est rendu durant le mois d'octobre dans les Territoires Palestiniens Occupés pour rencontrer le

président Mahmoud Abbas et le Premier Ministre Salam Fayyad.

Lors de cette visite, M Solana a réitéré l'engagement de l'Union européenne

en faveur de la paix dans la région et a réaffirmé son soutien aux dirigeants palestiniens.

Il a souligné que «L'objectif de l'Union



europeenne est d'avoir un Etat palestinien, le plus tôt possible. Cet Etat sera construit sur un territoire marqué par les frontières de 1967»

M. Solana a appuyé les efforts déployés par le Président Abbas pour réunir le peuple palestinien suite à la rupture

imposée par le mouvement islamiste Hamas et a pris le contrôle de la bande de Gaza en 2007. Il a également visité le siège de la mission de police européenne en Ramallah (EUPOL COPPS), où il a rencontré le chef de la mission et des membres de son équipe.

«EUPOL COPPS est un instrument fondamental du soutien de l'UE aux Autorités Palestiniennes. Je suis très heureux de voir que tout le monde reconnaît les efforts déployés par les forces de sécurité palestiniennes afin de garantir la sécurité dans les territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne » a-t-il ajouté.

## ***Création de sentiers du patrimoine à travers la zone de Ramallah***

*Un stage de formation sur le thème «relier les sites du patrimoine» s'est tenu du 6 au 11 octobre dernier à Ramallah, dans le cadre du projet Mutual Heritage (Héritage commun). Le sentier du patrimoine culturel concerne le chemin des hauts plateaux de la vallée du Jourdain, reliant neuf villes, villages et camps de réfugiés dans la région de Ramallah. A travers cette activité seront élaborés un guide du patrimoine et une carte décrivant et illustrant les biens patrimoniaux les plus importants.*



Le cours de formation, s'est adressé

à environ 30 professionnels locaux et internationaux dans le domaine du patrimoine culturel, de l'urbanisme, du tourisme et de l'éducation. Il fait partie d'une activité plus vaste dédiée à la création de circuits touristiques destinés, en particulier, au tourisme local, et conçus pour mettre en valeur ce patrimoine architectural à travers l'identification de ses éléments les plus importants. Le cours vise également à relier les différents éléments du paysage culturel de Ramallah et les services touristiques existants ou envisagés pour le développement de la région.

Le projet Mutual Heritage, est financé par l'UE avec un budget d'environ 1,6 millions d'euros, sur une période de trois ans et s'inscrit dans le cadre du programme régional Euromed Heritage IV (voir plus d'information sur ce programme dans la rubrique «Coopération régionale»).



## Invest in Med : Atelier d'accompagnement à l'investissement en Algérie de la diaspora résidant en France les 25 et 26 octobre 2009

Dans le cadre du programme **Invest in Med** financé par la Commission européenne et en collaboration avec le Ministère français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, l'Agence pour la Coopération Internationale en Méditerranée (ACIM) a organisé à Alger, en partenariat avec l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), un atelier de rencontres d'entrepreneurs de deux jours, les 25 et 26 octobre 2009.

Lors de cette rencontre, se sont retrouvés 20 chefs d'entreprises issus de la diaspora algérienne résidant en France, ainsi que les principaux acteurs de l'investissement en Algérie (Banques, Douanes, Notaires, Services fiscaux, etc.). A l'heure où les autorités algériennes apportent des changements notables sur les règles juridiques, fiscales et financières, ACIM s'était donné comme objectif principal de faciliter les démarches des chefs d'entreprises de la diaspora algérienne résidant en France intéressés par l'investissement dans leur pays d'origine.



Cette action, qui contribue à la mise en place de conditions favorables pour un dialogue fructueux de part et d'autre, devrait se traduire par une amélioration de la demande d'investissement en Algérie, une sécurisation des conditions d'implantation et une valorisation des capacités des migrants entrepreneurs à investir dans leur pays d'origine. Les invités ont écouté, échangé et débattu avec les représentants des institutions algériennes et des organismes chargés d'accompagner les investisseurs potentiels, ainsi que des entrepreneurs algériens venus témoigner.

Ont participé à cette réunion entre autres, le Ministre de la Solidarité et de la Communauté à l'Etranger, le Directeur Général de l'ANDI, le Délégué Général de l'association des banques algériennes, le

représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, le représentant des Douanes algériennes ainsi que le représentant du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE).

Afin de mener à bien cet atelier, l'ACIM a fait un travail préalable d'identification et de recensement des entrepreneurs (environ 80), potentiellement intéressés par les investissements en Algérie. Un questionnaire adressé à ces entrepreneurs, a permis de mieux cerner les volontés et capacités d'investissement de cette diaspora.

Suite à cet exercice de recensement, une vingtaine de chefs d'entreprises des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc Roussillon et Ile de France ont été sélectionnés. Par ailleurs, afin de permettre des échanges fructueux, un état des lieux des demandes exprimées par les chefs d'entreprise de la diaspora, a été établie afin de mieux sélectionner les intervenants. A la suite de cet atelier, ACIM se propose de suivre les projets d'investissement locaux concrétisés, et éventuellement de les accompagner si nécessaire.

## Invest in Med

Ce programme vise à développer durablement les relations d'affaires, les investissements et les partenariats d'entreprises entre les deux rives de la Méditerranée. Il est financé aux trois-quarts par l'Union européenne sur la période 2008-2011. Chaque année, une

centaine d'opérations de terrain associent les 27 pays de l'Union Européenne et leurs 11 partenaires du Sud.  
[info@agenceacim.com](mailto:info@agenceacim.com);  
[www.agenceacim.com](http://www.agenceacim.com)

### Pour en savoir plus:

[http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/algeria/algeria\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/algeria/algeria_fr.htm)



a programme funded by the European Union/  
un programme financé par l'Union européenne/  
برنامـج مـمولـ من الإتحـادـ الأوروبيـ

**Euromed Heritage**  
التـراثـ الـأـورـوـبـيـ الـمـتوـسـطـيـ



## Musée Virtuel «Découvrir l'art islamique»



*A l'instar des autres grandes traditions artistiques à travers le monde, l'art islamique est à la fois immédiatement identifiable et extrêmement diversifié dans ses formes. Certaines de ses manifestations, comme les mosquées et les Corans enluminés, sont spécifiquement religieuses, mais de nombreux autres exemples d'art "islamique", depuis les peintures murales syriennes du VIIIe siècle jusqu'à la poterie marocaine du XVIIIe siècle, relèvent de l'art séculier et reflètent le goût et les modes de vie des gens pour qui ils furent exécutés.*

Avec le soutien de l'Union Européenne, à travers les programmes Euromed HERITAGE I et II (1998-2007), l'organisation «Museum With No Frontiers / Musée Sans Frontières» et 14 musées partenaires des pays du pourtour méditerranéen et de l'Union européenne ont lancé en 1998 leur projet de musée virtuel sur Internet consacré à l'art et à la culture matérielle islamiques dans la région méditerranéenne. L'ensemble des Ministères de la Culture des pays euro-méditerranéens concernés ont soutenu ce projet.

C'est ainsi qu'a pu être rassemblée une sélection représentative d'objets, de monuments et de sites historiques islamiques du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie sur les rives nord de la Méditerranée; du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte sur les rives sud; et de l'Autorité palestinienne, la Jordanie, la Syrie et la Turquie sur les côtes orientales. D'importantes collections islamiques provenant

de musées d'Allemagne, de Suède et du Royaume-Uni complètent les collections du musée virtuel. Tous ces objets d'art, monuments et sites couvrent les différentes dynasties et cultures islamiques du Bassin méditerranéen sur quelque 1.280 années, depuis l'entrée des armées arabes musulmanes au Levant en 634 jusqu'à la chute de l'empire ottoman au début du XXe siècle.

Le «Musée virtuel-Découvrir l'art islamique» comprend une collection permanente, des expositions thématiques, une base de données accessible à tous. Le Musée expose aujourd'hui sur son site 1.235 objets provenant de 40 musées, monuments et sites archéologiques de 14 pays, et comprend 18 expositions permanentes.

### Présentation du programme Euromed Héritage

Le programme régional Euromed Héritage IV a débuté en 2008 et se poursuit jusqu'en 2012. Doté d'un budget de 17 millions d'euros, il a pour but d'aider les populations à s'approprier leur propre héritage culturel, national et régional, en facilitant l'accès à l'éducation et à la connaissance de leur patrimoine.

C'est dans cette perspective que douze projets sont financés sur une période de trois ans. Chacun de ces projets associe une organisation majeure (Association pour la participation et l'Action Régionale) avec différents partenaires de l'Union européenne et des pays partenaires de la Méditerranée.

L'Algérie participe à quatre d'entre eux: REMEE, Manumed II, MedMem et Montada.

#### Liens:

[\(en français\)](http://www.euromedheritage.net/euroshared/doc/REMEE_fr.pdf)  
[\(en arabe\)](http://www.euromedheritage.net/arintern.cfm?lng=ar&menulID=12&submenulID=13&idproject=44)



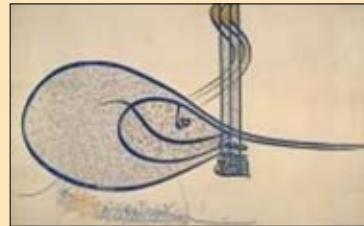
# Coopération régionale

Quelques-exemples de l'art islamique exposés sur le site:



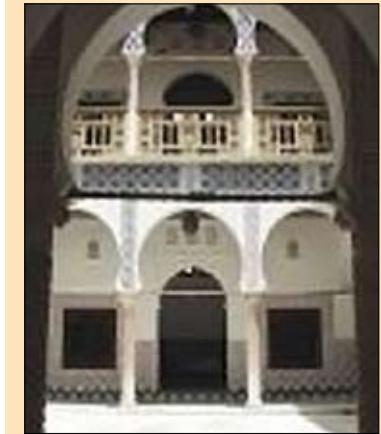
**Djamaa el Kebir (Grande Mosquée).**

590 H / 1136 J.-C., Almoravide  
Tlemcen, Algérie  
(Collection permanente «Algérie»)



**Tughra (monogramme impérial)**

Vers 956 de l'Hégire / 1550 J.-C.  
Ottomane  
The British Museum  
Londres, Royaume Uni  
(Exposition «La calligraphie arabe»)



**Palais des Raïs**

Xe siècle H (XVIe siècle J.-C.),  
Période Ottomane  
Alger, Algérie  
(Collection permanente «Algérie»)



**Coupe**

VIIIe siècle de l'Hégire (XIVe siècle J.-C.)  
Espagne, Mudéjar  
The Burrell Collection, Glasgow  
Museums  
Écosse, Royaume Uni  
(Exposition «l'art mudéjar»)



**Fiole à khôl**

VIIIe-IXe s. de l'Hégire (XIVe-XVe s. J.-C.)  
Période mamelouke  
Musée d'art islamique  
Le Caire, Egypte  
(Exposition «Les Mamelouks»)



**Céramiques de Kütahya**

XIIe-XIIIe s. de l'Hégire (XVIIIe-XIXe s. J.-C.)  
Période Ottomane  
Musée des arts turcs et islamiques  
Sultanahmet, Istanbul, Turquie  
(Exposition «Femmes»)

## Liens:

**Site du Musée virtuel «Découvrir l'art islamique» :** <http://www.discoverislamicart.org/>

**Site des expositions virtuelles :** <http://www.discoverislamicart.org/exhibitions/ISL/>

**Informations sur le Musée national des antiquités et d'art musulman (partenaire Algérie):** [http://www.discoverislamicart.org/pm\\_partner.php?id=Mus01;dz&type=museum&theme=ISL&](http://www.discoverislamicart.org/pm_partner.php?id=Mus01;dz&type=museum&theme=ISL&)

**Site de l'organisation «Musée sans frontières»:** <http://www.museumwnf.org>



## Projet REMEE : Redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau



Gestion de l'eau dans une palmeraie à Ghardaïa (photo BS)

*Dans le monde rural, le patrimoine de l'eau témoigne des efforts pour développer l'agriculture dans un contexte de pénurie : foggaras, canaux, aqueducs, puits, terrasses, etc. Le paysage issu de ces aménagements témoigne aussi des efforts de domestication de l'eau à des fins industrielles ou pour la sécurité des personnes. En milieu urbain, fontaines, hammam, bains publics, etc. témoignent des usages individuels et collectifs liés à la domestication de l'eau. La dimension sacrée de l'eau a également conduit à des architectures urbaines remarquables: jardins, lieux de culte, etc.*

Aujourd'hui, certains sites majeurs sont protégés -patrimoine antique ou sacré, jardins-, mais l'essentiel du patrimoine vernaculaire issu de la domestication de l'eau est fragilisé, sa pérennité menacée par les évolutions sociétales récentes. La protection légale reste également insuffisante et exige la sensibilisation des populations locales et des décideurs.

En réponse à ces besoins, le projet REMEE, financé par le programme régional Euromed Héritage, aspire à **promouvoir la conservation du patrimoine vernaculaire lié à la gestion de l'eau dans les régions euro-méditerranéennes; intensifier la sensibilisation publique, particulièrement chez les jeunes, sur la protection et la valeur d'un tel patrimoine; promouvoir des techniques de gestion de l'eau liées à ce patrimoine;** et introduire des projets de **développement local** basés sur la valorisation de ce patrimoine avec la **participation des populations locales**. Ce projet se fonde sur la conception d'une méthodologie commune pour la protection et la gestion des ressources du patrimoine de l'eau dans la région.

Il associe sept partenaires en Algérie, France, Grèce, Maroc, Tunisie et Turquie, actifs dans le domaine de la mobilisation de la société civile pour la conservation du patrimoine de l'eau. Il est basé sur huit activités complémentaires dans



lesquelles la participation des citoyens de la Méditerranée, et particulièrement des jeunes, est cruciale.

Lancé en 2009, le projet vise à développer compétences et connaissances du public en matière de protection du patrimoine de l'eau. Des ateliers, actions de sensibilisations, expositions ainsi que la création d'un centre ressources virtuel sont quelquesunes des activités prévues.

### Le projet en Algérie

**Intégration du patrimoine matériel et immatériel lié à l'eau dans le développement touristique du secteur Tipaza - Cherchel - Mont Chenoua**

Il est mené par l'AREA-ED - Association de Réflexion d'Echanges et d'Action pour l'Environnement et le Développement, partenaire algérien du projet REMEE.

Ce projet consiste en l'élaboration d'un **plan de mise en valeur du patrimoine de l'eau** en partenariat avec les pouvoirs publics - **Recueil des contes et légendes de l'eau** dans le Chenoua – **Création d'un itinéraire de découverte touristique** et d'un **guide sur le patrimoine de l'eau** à travers les âges.

Un chantier a été organisé en août dernier pour une quinzaine de jeunes. Il a consisté en la remise en valeur du patrimoine de l'eau au sein du parc archéologique: nettoyage et désherbage du site, réhabilitation des circuits de visites, remise en état des lieux.

## Les grandes lignes directrices de la prochaine Commission européenne

«Pour une Europe qui place les citoyens au cœur de son projet stratégique et s'emploie à faire rayonner les valeurs et les intérêts européens dans le monde»

*Lors de son passage devant le Parlement européen en septembre dernier qui l'a reconduit avec une forte majorité pour un second mandat à la présidence de la Commission européenne, le Président Manuel Barroso a rendu public un document dans lequel il trace les orientations politiques pour la prochaine Commission. Sans être un programme d'action avec des objectifs chiffrés et des engagements politiques, ce texte présente les grandes lignes d'action pour les 5 prochaines années.*

Il a déclaré que : «*Ce dont l'Europe a besoin, c'est d'un agenda de transformation. Ce n'est qu'en étant unie dans l'action que l'Europe dispose de la masse critique nécessaire. Nous nous trouvons face à un choix: ou bien nous façonnons ensemble le nouvel ordre, ou bien l'Europe deviendra sans pertinence.*»

Cinq priorités ont été fixées : il s'agit de sortir de la crise financière, lutter contre le changement climatique, défendre l'économie sociale de marché, faire avancer l'Europe des citoyens et renforcer l'action de l'UE dans le monde.

### 1 La lutte pour sortir de la crise économique et financière

La principale priorité de la Commission sera de sortir l'Europe de la crise économique. La Commission veut aussi contribuer à rendre le système financier



Commission  
Européenne

de l'UE plus éthique, solide et responsable et progresser dans la régulation des marchés financiers.

Cela implique la mise en œuvre résolue du plan européen pour la relance économique, le maintien des taux d'intérêt à un faible niveau et un recours aux règles européennes en matière d'aides d'État de nature à soutenir l'action menée par les gouvernements pour redynamiser leurs économies sans porter préjudice à d'autres États membres. S'il est prématûr de mettre un terme aux mesures de relance et de soutien à l'économie et au secteur financier, il convient néanmoins de préparer une stratégie de sortie. La Commission exploitera tout l'éventail des possibilités offertes par le traité pour renforcer la convergence des objectifs et la cohérence des effets de la politique économique, en particulier dans la zone euro. Le renforcement de la coordination sera essentiel à une stratégie de sortie efficace.

### 2 La lutte contre le changement climatique

«*Un appareil industriel modernisé, capable d'utiliser et de produire des technologies respectueuses de l'environnement et exploitant le potentiel d'efficacité énergétique, est essentiel à une croissance durable en Europe.*»

«La prochaine Commission doit continuer à promouvoir une économie à faible intensité de carbone et en

particulier la décarbonisation de notre approvisionnement en électricité et du secteur des transports – de tous les transports, y compris le transport maritime et aérien, ainsi que le développement de voitures propres et électriques.»

La lutte contre le changement climatique et le passage à une économie sobre en carbone offrent d'immenses possibilités et renforceront notre sécurité énergétique.» L'Europe peut bénéficier des avantages propres aux précurseurs en exploitant le potentiel des industries, services et technologies écologiques de l'UE par une action visant à encourager l'utilisation de ceux-ci par les entreprises, et notamment les PME, et par l'élaboration du cadre réglementaire approprié.

La crise économique et financière et les preuves scientifiques du changement climatique ont montré que nous devions investir davantage dans le développement durable. Mais tout cela ne se résume pas à faire le nécessaire pour l'avenir de notre planète: l'Europe s'apprête à tirer un bénéfice énorme de ses investissements dans les nouvelles technologies à faibles émissions de carbone, qui créeront emplois et croissance. La lutte contre le changement climatique et le passage à une économie sobre en carbone offrent d'immenses possibilités et renforceront notre sécurité énergétique.

## 3 Le développement de nouvelles sources de croissance et de la cohésion sociale

Nous ne saurions toutefois nous appuyer éternellement sur des mesures de relance à court terme. De nouvelles sources de croissance devront prendre le relais – des sources de croissance qui soient durables.

Si nous voulons faire en sorte que l'Union européenne exploite ce potentiel de changement et reste un pôle industriel attrayant en 2020, nous devons définir une nouvelle stratégie pour notre politique industrielle, qui soutienne l'industrie en mettant l'accent sur la durabilité, l'innovation et les compétences humaines nécessaires pour préserver la compétitivité de l'industrie communautaire sur les marchés mondiaux.

La prochaine Commission doit donner une nouvelle dimension à la politique de recherche de l'UE pour en faire un des moteurs de notre développement durable.

## 4 L'avancement de l'Europe des citoyens

«Nous devons faire en sorte que nos valeurs d'intégration, d'équité et de justice sociale soient reprises dans une nouvelle approche. Nous ne tolérerons pas que des droits sociaux fondamentaux, tels que le droit d'association ou le droit de grève, qui

sont essentiels pour le modèle de société européen, soient menacés. Et si la mondialisation exerce une forte pression sur notre compétitivité, il convient de ne jamais réagir en revoyant nos normes à la baisse. Nous devons plutôt plaider auprès de nos partenaires pour qu'ils adoptent des normes analogues, dans l'intérêt de leur propre bien-être, et continuer de faire campagne dans le monde entier en faveur du travail décent.

Les principes de libre circulation et d'égalité de traitement des citoyens de l'UE doivent se traduire concrètement dans la vie quotidienne de chacun. L'autonomie accrue et la promotion des femmes sont deux domaines parmi d'autres dans lesquels l'UE doit encore agir.

En ces temps de crise économique et sociale, il me semble particulièrement important de favoriser l'accès des jeunes à la dimension européenne. Dans ce but, je propose d'étendre les instruments existants tels qu'Erasmus dans le cadre d'une nouvelle initiative de l'UE en faveur de la jeunesse et de la mobilité, qui fera partie de la stratégie de l'UE pour 2020.

Nous pouvons faire davantage pour promouvoir les droits des personnes et faciliter leur accès à ces droits. La défense de ces droits doit s'accompagner de la protection des personnes. Une stratégie de l'Union en matière de sécurité intérieure est né-

cessaire afin de mieux protéger la vie et l'intégrité des citoyens européens: nous devons nous assurer que la criminalité organisée et le terrorisme ne profiteront pas de l'ouverture des frontières.

## 5 L'Europe en tant qu'acteur global dans le monde

Il incombe tout particulièrement à l'Europe de promouvoir la liberté, la stabilité et la prospérité dans son voisinage. La prochaine Commission fera avancer l'Union pour la Méditerranée et le Partenariat oriental afin de développer une politique de voisinage qui permette de relever les défis auxquels nos voisins et nous-mêmes sommes confrontés.

Le traité de Lisbonne nous fournira les outils nécessaires pour ouvrir une nouvelle ère propice au rayonnement des intérêts européens dans le monde entier.

*«Je m'engage à ce que la Commission, qui pilote tant de politiques extérieures de première importance, joue pleinement son rôle en saisissant l'occasion de donner à l'Europe la place qu'elle mérite sur la scène internationale. Nous ne devons pas considérer les relations extérieures comme un domaine à part, mais comme une partie intégrante des moyens qui nous permettent d'atteindre nos objectifs de politique intérieure.»*

## Chute du mur de Berlin: 20 ans après

*La Commission européenne célèbre cette année le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin afin de souligner les valeurs communes et les liens qui unissent les Européens : la démocratie, la liberté et la solidarité.*

Il y a 20 ans, le 9 novembre 2009, que le « rideau de fer » emblématique par les 155 km du « mur de la honte », construit par les soviétiques en 1961 et séparant en deux la ville de Berlin est définitivement tombé, suscitant des réactions de joie en Allemagne de l'Est et de l'Ouest, à travers l'Europe et le monde. Cet événement a marqué le début effectif de la réunification des deux Allemagnes, séparées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et sous tutelle de deux régimes diamétralement opposés dans leurs approches politiques, économiques mais surtout en matière de démocratie, de droits de l'homme et de liberté de circulation.

### Historique

Début 1989, la RDA est de plus en plus isolée dans sa position « anti-ouverture » même au sein de son propre camp. Erich Honecker, président du Conseil d'Etat de la RDA, déclare : « Le mur



tiendra encore 50 ou 100 ans ». Beaucoup d'Allemands de l'Est désespèrent et profitent de l'ouverture des frontières d'autres pays du bloc de l'Est pendant l'été 1989, pour passer à l'Ouest. Des groupes de militants pour les droits civiques se font entendre et cherchent « à formuler une alternative politique au SED ». Le 4 septembre 1989 a lieu à Leipzig la première des nombreuses « manifestations du lundi ». Le 9 octobre, malgré les nombreux véhicules des forces de sécurité et la tension qui règne, 70.000 personnes défilent en clamant « Nous sommes le peuple ! » et « Pas de violence ! ». Après 9 jours de manifestations dans tout le pays, le Président du Conseil d'Etat démissionne de toutes ses fonctions. Plus de 500.000 personnes manifestent le 4 novembre sur l'Alexanderplatz à Berlin. Le 7 novembre, le gouvernement démissionne. Le 9 novembre 1989, le journal télévisé annonce que « la RDA ouvre la frontière ».

Le soir même, à 23h, 20.000 personnes se pressent au fameux point de contrôle « Check Point Charlie ». Une demi-heure plus tard, la barrière s'ouvre. « Le mur de Berlin, symbole de la séparation, est tombé. »

Le 3 octobre 1990 à minuit, le drapeau de l'Allemagne réunifiée est arboré sur le Reichstag berlinois, sur l'air de l'hymne national. Quatre jours avant son 44<sup>ème</sup> anniversaire, la RDA cesse d'exister. Ensuite, l'année 1989 est devenue l'année européenne de la liberté.



### Vingt ans après

Il y a vingt ans la Potsdamer Platz, à Berlin était un no man's land formé de terrains vagues déboisés, afin de faciliter la surveillance par les « vopos » remplacés, depuis, par des immeubles modernes reliant les deux parties de la capitale. A Berlin, le mur a presque totalement disparu. Il ne reste que deux rangées de pavés et une promenade symbolisant son ancien tracé. À l'entrée du Tiergarten, des croix rappellent les quelques 160 Allemands de l'Est morts en essayant de fuir le régime communiste.

De nombreuses personnalités qui ont directement participé à cet événement ont fait part de leurs sentiments face à ce bouleversement, dont M. Mikhaïl Gorbatchev, dernier Président de l'Union soviétique, qui a déclaré récemment lors d'une interview avec un organe de presse européen :

*« Ces événements étaient le résultat d'un long processus ... L'unification de l'Allemagne a été possible parce qu'elle a été précédée de grands changements en URSS, en Europe centrale et de l'Est, dans les relations avec les pays occidentaux et particulièrement avec les Etats-Unis ... ».*

De nombreuses commémorations ont eu lieu afin de fêter cet anniversaire et les différentes étapes qui ont conduit à la chute du mur et aux bouleversements qui en ont découlé pour l'Europe en général



et pour l'Union européenne en particulier. Ce fut le premier domino à tomber de l'édifice construit sous la domination soviétique, plus souvent dénommé le «Bloc de l'Est». Depuis cet évènement emblématique et grâce à la politique nou-

velle des autorités au pouvoir à l'époque en URSS, la plupart des pays sous domination soviétique ont retrouvé leur indépendance et nombre d'entre eux ont rejoint l'Union européenne.

La Potsdamer Platz à Berlin  
en 1989 et en 2009



## Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe du Parlement européen

### Le dialogue entre élus

La nouvelle Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe, mise en place après les élections de juin 2009 du Parlement européen, a déjà tenu 3 réunions. Lors de la première le 19 septembre dernier, elle a procédé à l'élection de son président et de ses deux vice-présidents, Messieurs Pier Antonio PANZERI, membre du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates, Ernst STRASSER membre du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Robert ROCHEFORT membre du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe.

La Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe fait partie des 35 délégations du Parlement européen dont le rôle est de maintenir et développer les contacts internationaux avec les parle-

ments des pays non membres de l'UE.

La Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe (y compris la Libye) a été créée en 1979 à la suite de l'élection au suffrage universel du Parlement Européen. Elle s'occupe des Etats suivants : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Libye. Depuis les années 1980, des rencontres régulières avec chacun de ces pays sont organisées, celles avec la Mauritanie n'ont débuté qu'à partir de 1998 et avec la Libye à partir de 2002.

Cette Délégation est composée d'une quinzaine de députés européens et autant de suppléants. Elle suit de près les relations entre l'Union européenne et les pays du Maghreb et organise des visites régulières pour rencontrer les parlementaires des pays de la région. Elle tient également des réunions d'information

avec les responsables de la Commission européenne chargés des dossiers de la coopération et des relations extérieures.

Outre le volet économique, la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb s'intéresse aux affaires politiques ainsi qu'à la bonne gouvernance et au respect des libertés, d'où ses relations privilégiées avec les élus et les organisations de la société civile maghrébine.

Depuis sa création, il y a eu neufs rencontres avec le Parlement algérien dont la dernière s'est déroulée en février 2009 à Alger. Mais il faut noter qu'outre cette Délégation, plusieurs missions du Parlement européen sont venues en Algérie, parfois dirigées par le Président du Parlement européen lui-même comme se fut le cas avec le Président Joseph Borrell en 2006 et le Président Hans-Gert Pöttering en 2007.

## Les membres de la Délégation

	<b>PANZERI, Pier Antonio</b> Président Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen		<b>VLASTO, Dominique</b> Membre		Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens)
	<b>STRASSER, Ernst</b> Vice-président		<b>ALFONSI, François</b> Membre suppléant		
	<b>ROCHEFORT, Robert</b> Vice-président		<b>ANGELILLI, Roberta</b> Membre suppléant		
	<b>ALFANO, Sonia</b> Membre		<b>ARIF, Kader</b> Membre suppléant		
	<b>ARSENIS, Kriton</b> Membre		<b>AYALA SENDER, Inés</b> Membre suppléant		
	<b>BENARAB-ATTOU, Malika</b> Membre		<b>BULLMANN, Udo</b> Membre suppléant		
	<b>DAERDEN, Frederic</b> Membre		<b>ESSAYAH, Sari</b> Membre suppléant		
	<b>FOSTER, Jacqueline</b> Membre		<b>GERBRANDY, Gerben-Jan</b> Membre suppléant		
	<b>GARRIGA POLLÉDO, Salvador</b> Membre		<b>IOTOVA, Iliana Malinova</b> Membre suppléant		
	<b>IACOLINO, Salvatore</b> Membre		<b>KAMALL, Syed</b> Membre suppléant		
	<b>PALLONE, Alfredo</b> Membre		<b>MÉLENCHON, Jean-Luc</b> Membre suppléant		
	<b>PEILLON, Vincent</b> Membre		<b>MEYER, Willy</b> Membre suppléant		
	<b>PORTAS, Miguel</b> Membre		<b>MIHAYLOVA, Nadezhda</b> Membre suppléant		
	<b>PREDA, Cristian Dan</b> Membre		<b>MILANA, Guido</b> Membre suppléant		
	<b>ROMERO LÓPEZ, Carmen</b> Membre		<b> MILLÁN MON, Francisco José</b> Membre suppléant		
	<b>SILVESTRIS, Sergio Paolo Francesco</b> Membre		<b>NEYTS-UYTTEBROECK, Annemie</b> Membre suppléant		
	<b>VERGIAT, Marie-Christine</b> Membre		<b>VAN NISTELROOIJ, Lambert</b> Membre suppléant		
			<b>OLBRYCHT, Jan</b> Membre suppléant		
			<b>SOMMER, Renate</b> Membre suppléant		

## Sommet du G20 de Pittsburgh du 24-25 septembre 2009



### Vers une réforme du système financier mondial, un rééquilibrage entre pays riches et pays émergents et des actions concrètes en matière de changement climatique

#### Déclaration du Président de la Commission européenne, sur les résultats de la réunion du G20 à Pittsburgh

« Je suis venu à Pittsburgh, afin de garantir un réel engagement du G20 en faveur d'une économie durable, éthique et équilibrée. Ces valeurs doivent guider nos futures décisions tandis que le G20 devient le forum central de la politique économique globale. Compte tenu du rôle central joué par l'Union européenne dans la création du G20 au niveau des décideurs, il y a un an, je suis particulièrement content des décisions prises et du nouveau rôle permanent du G20.

Le G20 a montré son utilité en aidant à éviter une catastrophe économique. Mais nous ne sommes pas sortis de la crise, avec encore beaucoup trop de personnes perdant leur travail. Ce n'est pas l'heure de la complaisance ou d'un retour aux affaires courantes. Il est temps d'obtenir des résultats et un nouvel ordre global reflétant la réalité de l'interdépendance économique.

Je crois que nous avons établi les fondations pour des règles globales qui permettront au monde de prospérer dans un marché libre et de résister au protectionnisme. Nous avons la bonne base également pour appuyer le développement des pays moins développés et en particulier pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire.

Nous nous sommes mis d'accord pour une coordination



plus étroite de nos principales politiques économiques. Le G20 est le forum adéquat pour conduire la reprise globale et produire une stratégie de sortie cohérente. Nous avons besoin d'institutions financières internationales modernes qui puissent appuyer la mise en œuvre de nos engagements.

Nous nous sommes mis d'accord pour brider les bonus exorbitants et pour rendre comptable la finance internationale. Les marchés financiers doivent se concentrer sur des termes éthiques d'investissement et non sur des paris risqués à courte vue. L'Europe donne l'exemple et offre un modèle de supervision financière et de régulation intelligente, qui peut inspirer les autres.

Mais nous n'atteindrons pas une reprise totale et durable, si nous ne nous attaquons pas aux problèmes liés au changement climatique et à une reprise rapide du commerce. Ceci est un test de la crédibilité du G20 – l'échec n'est pas une option. Je ne cache pas mon inquiétude concernant la lenteur des progrès. La négociation ne peut pas être un processus sans fin. Il est temps de devenir sérieux. Le prochain G20 devra pouvoir contempler une Conférence sur le climat de Copenhague couronnée de succès et s'attendre à un impact positif d'un accord sur le commerce et le développement. »



Sommet de Pittsburgh,  
2009

La crise financière et bancaire, a montré que les risques pris en matière d'investissement pouvaient déstabiliser l'ensemble du système financier mondial et même faire vaciller des économies tout entières. Par ailleurs, les effets du changement climatique, se font de plus en plus sentir, et cela beaucoup plus tôt que certains ne l'imaginaient. Comme l'a dit le Président Barroso, ces réunions du G20, sont des rendez-vous que l'Europe a voulus. Dès le début de la crise, et dans le cadre d'une mobilisation européenne sans précédent, l'Europe a plaidé pour que des changements profonds et durables interviennent dans le fonctionnement de la finance internationale.

Le sommet du G20 à Pittsburgh, des 24 et 25 septembre derniers a constitué la troisième étape du processus de rénovation du système économique et financier mondial, fondé sur des principes de régulation, de transparence et de responsabilité.

Les mesures (largement inspirées des positions de l'UE) prises lors des G20 de Washington, en novembre 2008, et celui de Londres, en avril 2009, ont jeté les bases d'un nouvel ordre financier et économique mondial.

Dans leur projet de déclaration finale, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités d'avoir répondu à la crise

et ont annoncé une nouvelle étape de la gouvernance économique et financière mondiale. Ils ont décidé de renforcer leur coopération, et ont souhaité que cette enceinte remplace à l'avenir celle du G8. En ce qui concerne les priorités de l'UE elles sont reflétées par l'engagement sur la mise en place d'un système financier international plus solide, pour réduire les déséquilibres de développement, la mise en place d'un encadrement de la finance internationale afin d'assurer plus de régulation, de transparence et de responsabilité. Par ailleurs, le poids des pays émergents, au sein des instances financières internationales (FMI) va augmenter.

## Les perspectives de la conférence de Copenhague en décembre 2009 sur les changements climatiques

Au mois de décembre 2009, se tiendra à Copenhague, le Sommet de l'ONU sur le climat. Confrontés au péril climatique, les dirigeants du monde entier devront parvenir à surmonter leurs divergences pour se rassembler autour d'un projet politique mondial fondé sur un constat scientifique objectif et sur une vision de long terme. Après la conférence de Bali, la 15<sup>ème</sup> conférence sur le climat aura pour but l'avenir climatique de l'humanité. Les négociations en cours devront aboutir à un accord global en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> après 2012, date à laquelle le Protocole de Kyoto expirera. Les résultats scientifiques les plus récents indiquent que des efforts beaucoup plus ambitieux sont requis pour parvenir à limiter le réchauffement climatique et ses conséquences sur l'environnement de la planète.

Les 190 pays participants, devront se mettre d'accord sur les efforts à fournir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au réchauffement climatique qui a déjà commencé. Il s'agit d'une tâche énorme d'autant que les émissions ne cessent d'augmenter. La limite à ne pas dépasser si l'on veut éviter un changement climatique catastrophique correspond à une augmentation de la température moyenne de 2°C. Pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> doivent diminuer au minimum de 50% en 2050 par rapport à celles de 1990.

La tâche est ardue, surtout si l'on considère les positions très tranchées des différentes parties. Ainsi les pays en développement (il n'existe pas de distinction dans cette catégorie entre pays émergents et pays

en développement) contestent le fait de devoir fournir des efforts, compte tenu de la responsabilité «historique» des pays riches par rapport aux émissions passées et actuelles. Les efforts des économies émergentes, telles la Chine (qui exige que les émissions soient calculées en fonction du poids démographique), sont cependant indispensables pour parvenir à maîtriser les émissions au niveau mondial. Certains pays exigent des garanties, notamment les Etats-Unis, concernant les efforts à fournir et les conséquences pour leurs industries. Les questions liées au financement de la lutte contre les changements climatiques, et en particulier le soutien (et les transferts technologiques) que devraient apporter les pays développés aux pays en développement seront au centre des débats et conditionneront le succès des négociations.

La lutte contre le changement climatique est une priorité de la CE mais aussi de la Présidence suédoise de l'Union. Elle va être une préoccupation quotidienne, un enjeu majeur des 3 prochains mois. Toutefois la CE est très préoccupée par les perspectives de Copenhague. Les risques d'impasse sont élevés compte tenu des nombreux clivages et des profondes divergences qui subsistent entre pays développés et pays en développement. Il est difficile pour la Commission et pour l'Union, très en pointe sur ce dossier, de se résoudre à un résultat minimaliste.

La position de l'UE, pour ces négociations se présente ainsi :

**1 -** un engagement immédiat à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% ou de 30%, si des en-

gements de réduction comparables sont pris par les autres pays développés. L'objectif pour les pays développés, serait de réduire leurs émissions de 25 à 40% par rapport à 1990 d'ici 2020.

**2 -** un objectif à long terme pour les pays développés de réduire leurs émissions de 80-90% avant 2050.

**3 -** un engagement pour les pays en développement (sauf les pays les moins avancés - PMA) de limiter la croissance de leurs émissions de 25-30% d'ici 2020.

Jusqu'à présent, cette offre est la plus ambitieuse proposée, à l'exception de celle de la Norvège. Il est désormais urgent de sortir de la logique actuelle qui ressemble davantage à une partie de poker qu'à une véritable négociation et que d'autres propositions soient faites afin de permettre au dialogue de progresser et à un accord suffisamment ambitieux de s'ébaucher. Quel que soit la teneur du futur «Protocole de Copenhague» l'UE continuera de traiter le changement climatique comme une priorité.

Confrontés collectivement au péril climatique, les dirigeants du monde entier devront parvenir à surmonter leurs divergences d'intérêts à court terme pour se rassembler autour d'un projet politique mondial fondé sur un constat scientifique objectif et ainsi donner une suite au protocole de Kyoto qui soit à la hauteur des enjeux que nous allons devoir tous ensemble affronter dans les décennies à venir. Le résultat de cette conférence dessinera sans doute «l'avenir climatique de l'humanité».

## Cérémonie de remise des prix du Concours de dessin égalité des genres

*La Délégation de la Commission européenne en Algérie a récompensé les 10 lauréats du concours de dessin «égalité entre les femmes et les hommes», dont la 3<sup>ème</sup> édition a été lancée le 8 mars dernier par les services d'EuropeAid de la Commission européenne.*

La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Latifa Remki, directrice des activités culturelles, sportives et de l'action sociale au ministère de l'éducation nationale et les parents des dix élèves primés.

*«Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, parrainée par la princesse Mathilde de Belgique, l'Algérie peut être fière d'avoir un de ses enfants lauréat du premier prix Méditerranée» a déclaré la chef de la Délégation Mme Laura Baeza, qui a tenu à remercier les élèves pour les beaux dessins réalisés ainsi que les services du ministère de l'Education Nationale pour leur concours à la réussite de cette édition.*

Allant dans le même sens, Mme Remki a exprimé le soutien du Ministère de l'Education à toute action qui vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le premier prix de ce concours, Prix Méditerranée, est revenu à l'élève Abdelmalek Rouili, de Tébessa, qui a reçu un ordinateur,



*Laura Baeza, chef de délégation, Latifa Remki, Directrice des Activités Culturelles au ministère de l'éducation et les 9 gagnants.*

un Ipod, des livres, des dictionnaires des fournitures de dessin et plusieurs autres cadeaux. Pour leur part, Chatouti Khalid, Mehdi Ranem, Sadari Sabrina, Ben Ameur Riyad, Bouguarguour Karima,



*Abdelmalek Rouili, lauréat du premier prix.*

Ben Ayache Achref, Haroune Nour El Houda, Kanem Soraya, Mostfaoui Yousra, ont reçu des prix d'encouragement.

A rappeler que le but de ce concours est de donner la parole aux enfants dans les pays tiers afin qu'ils puissent exprimer leur vision de l'égalité entre les femmes et les hommes. La cérémonie de sélection des 14 dessins gagnants a eu lieu le 23 Juin en présence de Son Altesse Royale la Princesse Mathilde de Belgique et de Koos Richelle, Directeur Général d'EuropeAid, l'Office de Coopération de la Commission Européenne. Le jury était constitué de 49 enfants de l'Ecole Européenne de Bruxelles, représentant les 27 Etats membres de l'Union européenne. Le choix des enfants s'est principalement porté sur l'éducation, les dessins choisis illustrant le fait que les filles et les garçons ont le droit d'aller à l'école et d'étudier pour avoir un métier. Une exposition des dessins gagnants sera organisée en novembre 2009 au Maroc à l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes. Plus de 25 000 enfants du monde entier ont soumis leurs dessins et exprimé leurs vues sur l'égalité entre les hommes et les femmes suite au lancement du concours le 8 mars 2009.

## Des écrivains algériens et européens ouvrent le débat à Alger : Le Dialogue interculturel et le rôle des écrivains dans la promotion de la diversité

*La Délégation de la Commission européenne en Algérie a organisé les 28 et 29 octobre 2009 une rencontre des écrivains européens et algériens, sous le thème «Le dialogue interculturel et le rôle des écrivains dans la promotion de la diversité».*

La rencontre, première du genre après la Conférence euro-méditerranéenne des ministres de la culture (mai 2008) et la rencontre des écrivains et intellectuels euro-méditerranéens à Barcelone, a été une occasion pour les hommes de lettres d'échanger leur vision autour du dialogue interculturel et les moyens de sa promotion.

Dans son allocution de bienvenue, la chef de la Délégation de la Commission européenne Mme Laura Baeza a souligné l'importance de la diversité et du dialogue interculturel pour l'Union européenne. Elle a particulièrement mis l'accent sur l'importance de la rencontre qui intervient à l'occasion de la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture de la Délégation Algérie et en marge du 14<sup>ème</sup> Salon International du Livre d'Alger. *«Soutenir le dialogue entre les peuples ne peut se faire qu'en favorisant concrètement les espaces et les moments d'échange entre les acteurs de nos sociétés, avec les gens de culture».*

Abordant dans le même registre, l'ambassadeur de la Suède en Algérie, Mme Eva Emnéus a mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous culturel dans le rapprochement des intellectuels européens et algériens.

*«Si tous les mots et toutes les lettres qui ont été échangés entre l'Algérie*

*et l'Europe à travers les siècles avaient laissé une empreinte sur la méditerranée, celle-ci ressemblerait aujourd'hui à un immense casier d'imprimeur... Il nous semble qu'aujourd'hui, la mise en œuvre de véritables échanges littéraires et de manière générale d'échanges éditoriaux, passe par un effort simultané de relecture critique des corpus produits dans le passé et de recherche de complémentarités et synergies pour investir l'avenir» à écrit , Mme Khalida Toumi, Ministre de la culture dans un discours lu par sa Chef de cabinet Mme Zahira Yahi.*

La première journée de cette rencontre a été consacrée à deux thème principaux *«Ecrire, une pensée sans frontière»* et *«Le Dialogue interculturel et le rôle des écrivains dans l'acceptation de l'autre»*. Devant un large parterre d'intellectuels et de journalistes, l'écrivain suédois Henning Mankell, un des romanciers les plus lus au monde, a exposé dans une brillante communication intitulée *«Jeans déchirés ou chaussures vernies-mots et dignité»* l'importance du langage sous toutes ses formes dans la compréhension de l'autre. Pour sa part, l'écrivain et universitaire britannique Andrew Hussey s'est interrogé sur l'utilisation de la langue anglaise par des écrivains du Maghreb dans sa communication *«Writing the Maghreb, writing the world»*.

L'islamologue et écrivain algérien, Mustapha Chérif s'est pour sa part intéressé à *«L'universel et le spécifique, l'enjeu du dialogue interculturel»*. Dans son analyse Mustapha Chérif a insisté sur la nécessité de concilier paix et justice, unité et pluralité, indissociables pour tout développement. La première journée a également

été marquée par les interventions de Fadéla Mrabet, de l'écrivain portugais Rui Cardoso, l'universitaire et écrivain espagnol Juan Castilla Brazales, le belge Jean François Dauven et le français Azouz Begag.

Pour la deuxième journée c'est L'Europe terre de métissage culturel qui a été à l'honneur à travers les communications de l'allemande Ann Cotten, la portugaise Dulce Maria Cardoso, l'algérien Sofiane Hadjadj et de l'italien Giuseppe Goffredo, qui ont exprimé chacun à sa façon sa lecture de la pluralité culturelle du vieux continent. Le dernier atelier de cette rencontre, dédié à la culture algérienne et son affirmation, a permis aux écrivains européens de faire connaissance avec la littérature algérienne à travers les expériences d'écrivains algériens dont Hamid Grine, Mustapha Chérif, Sofiane Hadjadj et Djillali Khellas.

Les deux journées ont été ponctuées par un passionnant débat qui a permis à l'assistance d'échanger des points de vue sur un sujet toujours d'actualité qu'est le dialogue interculturel.



Juan Castilla Brazales; Persa Koumoutsi;  
Azouz Begag et Amine Zaoui.

## **Un algérien lauréat du prix «Réagissez» du concours Eurojar**

*Le premier prix du concours trimestriel « Réagissez » du concours Eurojar (programme d'information et de communication d'EuropAid) a été décerné à Ahmad Saïf Benziane, d'Algérie, qui a reçu 4.000 euros pour sa réaction à un article publié sur le site Internet du projet. Le second prix de 2.000 euros a été attribué à Majdi Hamed Ibrahim, d'Égypte, et le troisième à Hamid El-Jroudi, de Belgique, qui a reçu 1.000 euros.*

Pour participer à ce concours, il suffit de poster un avis, une évaluation, une idée,

un commentaire ou encore un message en rapport avec les textes publiés ou le thème principal du site Internet. Tous les trois mois, un jury sélectionnera les trois meilleurs messages publiés sur le site au cours du trimestre achevé. Leurs auteurs seront récompensés.

Eurojar est l'un des 13 projets financés dans les pays de l'I EVP au titre du programme régional d'information et de communication d'EuropeAid. Doté d'une enveloppe de 19 millions d'euros, il entend sensibiliser les ci-



toyens de la région méditerranéenne à l'UE et à ses politiques, ainsi qu'à ses relations avec les autres pays et à favoriser parmi ceux-ci une meilleure compréhension de ces aspects. Le budget d'Eurojar s'élève à 1,5 million d'euros. Ce projet est prévu pour une durée d'un an. Le projet produit des programmes télévisés hebdomadaires pour LBC, mettant en avant la coopération de l'UE. Il publie également des articles dans L'Orient le Jour, Al-Hayat et Le Commerce du Levant.

## **Rapport de la coopération algéro-européenne 2008**

*La Délégation de la Commission européenne a édité le rapport 2008 de la coopération entre l'Union européenne et l'Algérie.*

Ce rapport met en exergue les cinq chapitres principaux de la coopération à s'avoir, l'Appui à la transition économique et au commerce, Infrastructure (transport, eau, énergie), Développement rural et développement local, Développement des ressour-

ces humaines et services sociaux de base et Justice, bonne gouvernance et société civile.

Le rapport présente en détail les projets et des programmes de l'assistance technique et financière que met l'Union européenne à la disposition de l'Algérie et qui vise à accompagner les réformes initiées par le gouvernement dans différents secteurs. «Dotée

*d'immenses ressources naturelles, l'Algérie est engagée dans un processus de développement politique, économique, social, matérialisé par des réformes dans presque tous les secteurs clés».* souligne la Chef de la Délégation de la Commission européenne. Le rapport met également en exergue la coopération bilatérale entre les Etats membres de l'Union européenne représentés en Algérie.

## **Prix Sakharov 2009 L'association russe Memorial lauréat du prix**

*Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit a été attribué à l'association Memorial et à trois de ses membres en particulier: Oleg Orlov, Sergeï Kovalev et Lioudmila Alexeïeva. Memorial est une organisation*

*de promotion des droits fondamentaux dans les Etats postsovétiques. La remise officielle du Prix se tiendra à Strasbourg, le 16 décembre.*

**Sa  
Kha  
rov**  
2009



«En remettant ce Prix à Oleg Orlov, Sergeï Kovalev et Lioudmila Alexeïeva au nom de l'association Memorial, nous espérons contribuer à la fin de la peur et de la violence à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme en Russie», a déclaré Jerzy Buzek, Président du Parlement européen.

A souligner que la liste des dix candidats comprenait, pour la première fois, un palestinien le Dr Izzeldin Abuelaish. Gynécologue de son état, le Dr Abuelaish est résidant de Jabalia, le plus grand camp de

réfugiés de la Bande de Gaza. Il a été choisi pour faire partie des candidats suite à la réunion conjointe de la Commission des affaires étrangères, du développement et de la Sous-commission Droits de l'homme du Parlement européen.

Le Dr Abuelaish exerce sa profession des deux côtés de la "frontière", tant en Israël qu'en Palestine, à la fois par choix et par idéal de paix. Bien qu'il ait perdu ses trois filles dans une attaque en janvier 2009, «il continue à lutter pour la paix entre les peuples israéliens et palestiniens et s'efforce

*infatigablement de construire des ponts entre les deux communautés déchirées par la guerre».*

Depuis 1988, le Parlement européen décerne le Prix Sakharov pour la liberté de pensée, en hommage au physicien de renom et lauréat du prix Nobel de la Paix Andreï Sakharov, afin de récompenser des personnalités ou organisations pour leurs efforts en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales et contre l'oppression et l'injustice.

## Dépollution de la Méditerranée Initiative Horizon 2020: Rapport d'étape

*Un récent rapport d'étape réalisé par la Commission européenne portant sur les trois premières années de mise en œuvre de l'initiative Horizon 2020 dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen a mis en évidence d'importants progrès par rapport aux engagements pris au Caire en 2006 par les Ministres euro-méditerranéens de l'Environnement pour lutter contre l'ensemble des sources de pollution en méditerranée.*

L'initiative Horizon 2020 est parvenue à mobiliser d'importants soutiens et elle constitue aujourd'hui l'une des principales initiatives relevant de l'Union pour la Méditerranée. Il convient aussi de rappeler les efforts considérables consentis par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour développer et financer un important portefeuille de projets dédiés à ce combat.

### Motivée par la recherche

Y compris d'un point de vue opérationnel, l'initiative horizon 2020 commence déjà à tirer profit des recherches passées et actuelles de l'UE. Elle va notamment faire appel aux bonnes pratiques et aux technologies développées dans la région depuis 1999 dans le cadre du programme LIFE ainsi qu'au sein du «Programme d'actions prioritaires à court et moyen termes pour l'environnement» (SMAP) du Partenariat euro-méditerranéen.

### Des difficultés subsistent

Le rapport relève néanmoins un certain nombre de difficultés et notamment le manque de priorité politique donnée à la protection de l'environnement par les pays partenaires et leurs difficultés à transformer les ressources mobilisées par les donateurs

en activités concrètes, alors que dans le même temps la dégradation de l'environnement en méditerranée poursuit son inexorable progression.

En revanche, s'il y a une leçon qui se dégage clairement de ces trois premières années d'activité, c'est le rôle essentiel joué par une coordination efficace et un véritable travail de concertation entre l'ensemble des acteurs concernés, un message qui va bien au-delà des berges de la Méditerranée.



## Atelier sur la promotion du dialogue à travers l'Art dans la région Euro-Med : «Créativité, mobilité et dialogue»



Anna Lindh Euro-Mediterranean Foundation for the Dialogue between Cultures  
Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures  
مؤسسة أناليند الأوروبية - متوسطية للحوار بين الثقافات

Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2009, plus de 50 organisations et experts travaillant dans le domaine des arts et de la culture se sont réunis dans l'île de Rhodes pour discuter le rôle des créations artistiques et culturelles dans la promotion du dialogue interculturel dans l'espace euro-méditerranéen.

Sous le thème «créativité, mobilité et dialogue», l'atelier vise à développer une politique interculturelle fondée sur la réflexion, l'échange de savoir-faire et des actions communes dans les domaines de la créativité, la mobilité et le dialogue interculturel, et ainsi répondre aux besoins de la société civile.



Créée en 2003 lors de la réunion des ministres euro-méditerranéens des Affaires étrangères à Naples, la Fondation Anna Lindh fonctionne comme un réseau de réseaux nationaux qui rassemble aujourd'hui plus de 2.000 organisations de la société civile à travers la région euro-méditerranéenne pour la promotion du dialogue entre les cultures.

L'événement, organisé en coopération avec la Fondation hellénique pour la culture et le Réseau FAM (Réseau pan-méditerranéen de femmes créatrices), s'est organisé en cinq séances de travail, sur les thèmes suivants :

- « Arts et éducation »: axée sur la recherche artistique réalisée au cours des résidences et en collaboration avec les universités d'Art;
- « Médias »: discussion sur le rôle de l'internet, bulletin électronique, plate-formes en ligne et les blogs en vue de faciliter l'accès à la culture.
- « Mobilité »: mettre l'accent sur les

fonds de mobilité et d'autres ressources pour soutenir la mobilité des artistes et opérateurs culturels de la région Euro-Med.

- « Réseaux »: visant à développer et renforcer les réseaux culturels et plate-formes dans la région Euro-Med.
- « Traduction »: discutant de l'importance et des difficultés de la traduction dans le dialogue interculturel.

L'événement est l'une des premières réunions préparatoires du Forum Anna Lindh 2010, qui devrait réunir plus de 600 organisations de la société civile, à Barcelone (Espagne) en mars 2010. Les résultats des cinq groupes de travail serviront de recommandations pour les sujets qui seront abordés lors de ce forum.

### Fondation Anna Lindh

Elle assure ainsi le fonctionnement du plus important réseau euro-méditerranéen, constitué de centaines d'ONG, universités, institutions publiques ou privées, de fondations sans but lucratif, de collectivités territoriales, toutes coordonnées par le chef de file de chaque réseau national. Les membres des réseaux travaillent dans des domaines tels que : l'art et la culture, la jeunesse et l'éducation, la démocratie et le développement local, les droits de l'Homme, les questions liées aux migrations, le développement durable, le

patrimoine, les médias et les religions. Acteur central du Partenariat euro-méditerranéen et maintenant de l'Union pour la Méditerranée, la Fondation est aussi un centre d'information et de diffusion de ses initiatives et un observatoire du dialogue interculturel dans la région.

#### Liens utiles:

- <http://www.euromedalex.org/fr>
- <http://www.euromedalex.org/fr/reseaux/algerie>